

Questions orales

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président . . .

Des voix: Bravo!

M. Regan: . . . le député, qui a déjà été ministre, a la mémoire courte car pendant les trois ans que j'ai été chargé de la santé et du sport amateur, je lui ai bien répondu une bonne douzaine de fois à ce sujet. Le mieux qu'il ait pu faire, quand il était ministre, ce fut de troquer Loto Canada qui rapportait entre 75 et 80 millions de dollars par année contre 24 millions par année que versent les provinces. Cet argent sert à subventionner certains programmes de conditionnement physique, de sport amateur et de culture et nous aurions fait de même avec l'argent que rapportait Loto Canada une fois que nous aurions assumé nos obligations financières dans le cadre des Jeux olympiques de Montréal.

Les paris collectifs sur les sports . . .

M. Paproski: Répondez à ma question!

M. Regan: . . . sont tout autres choses. Il faudra réunir, en dollars de 1982-1983, . . .

M. Paproski: Qu'avez-vous fait de ces 98 millions de dollars?

M. Regan: . . . les quelque 200 millions de dollars nécessaires pour que l'Ouest puisse accueillir les Jeux olympiques d'hiver tout comme l'Est a accueilli les Jeux olympiques d'été.

Des voix: Bravo!

Une voix: Il s'envole! Adieu Gerry!

M. Nielsen: Revenez ici!

M. Beatty: Il s'en va faire la critique d'un film.

Mme le Président: A l'ordre.

M. Hees: Il s'est déguisé en courant d'air.

* * *

LA CONSTRUCTION NAVALE**LA FERMETURE D'UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION NAVALE EN NOUVELLE-ÉCOSSE**

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, en l'absence du ministre des Pêches et des Océans, je pose ma question au vice-premier ministre. La Nouvelle-Écosse perd rapidement la plupart de ses entreprises de construction de bateaux. Environ 35 entreprises ont fermé leurs portes l'année dernière, et une vingtaine d'autres en feront de même le mois prochain, créant directement environ 700 chômeurs et au moins 200 autres indirectement.

● (1440)

Étant donné que les constructeurs de bateaux affirment qu'ils sont acculés à la faillite par des politiques restrictives concernant le remplacement des bateaux de pêche, le vice-premier ministre s'engagera-t-il à réexaminer la politique du

gouvernement à ce sujet, de concert avec ses collègues, et à effectuer des changements avantageux pour les pêcheurs et pour l'industrie de la construction de bateaux?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je transmettrai cette question au ministre, et je tiens à assurer à mon honorable ami que le ministre et moi-même étudierons cette affaire.

ON DEMANDE DES MESURES SUSCEPTIBLES D'INCITER LES PÊCHEURS À COMMANDER DE NOUVEAUX BATEAUX

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au ministre des Finances, si je peux obtenir son attention pour un instant.

Une voix: C'est encore vous, Marc.

M. Crouse: A l'heure actuelle, les pêcheurs canadiens du littoral de l'Atlantique se servent de bateaux de 42 pieds dans des parages où ils devraient, pour des raisons de sécurité, utiliser des bateaux d'au moins 60 pieds de long. Quand il préparera son prochain budget, le ministre des Finances envisagera-t-il d'accorder une déduction pour amortissement de cinq ans ou encore des dégrèvements d'impôt spéciaux aux pêcheurs qui désirent construire des bateaux de pêche plus grands, ce qui non seulement éviterait aux pêcheurs de risquer leur vie inutilement, mais contribuerait également à relancer l'industrie de la construction de bateaux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le député n'ignore pas que le gouvernement effectue actuellement une révision complète de la politique des pêches sur le littoral de l'Atlantique. Bien entendu, la fiscalité est importante à cet égard; je prends donc bonne note des suggestions de mon honorable ami, et je les étudierai attentivement.

* * *

L'ÉCONOMIE**LA DÉCLARATION DU MINISTRE AU SUJET DU RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ**

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et fait suite à celle du député de Yorkton-Melville sur la question de savoir à qui il revient de créer des emplois. Je voudrais poser au ministre une question qui me semble primordiale du point de vue de l'économie; le gouvernement va-t-il compter sur les dépenses du secteur privé ou sur les dépenses publiques? Je veux demander au ministre s'il a effectivement dit, comme on l'a rapporté, au sortir de la réunion à huis clos tenue à Toronto dernièrement, que la possibilité d'une reprise dans le secteur privé pourrait bien dispenser le gouvernement d'avoir à stimuler l'économie. Est-ce bien ce que le ministre a dit, et le gouvernement a-t-il pour règle de compter sur le secteur privé?